

**LA GREVE AU
CREDIT LYONNAIS
PARIS**

FEVRIER. MARS. AVRIL. 1974

**l'autre façon d'être un employé
de banque**

**MAI
1974**

**LUTTE OUVRIERE
du
CREDIT LYONNAIS**

Après la grève des banques de Février-Mars-Avril 1974 (9 semaines de grève au Crédit Lyonnais), l'image d'épinal des fameux "cols blancs", soumis et dociles face à leurs patrons aura vécu.

Mais ceux qui viennent de découvrir les "O.S. de la paperasse" capables d'occuper les locaux, de se heurter à la police et aux cadres en organisant des piquets de grève, ignorent bien sûr, tout de ces employés et des luttes qu'ils ont menées.

Car si 1968 a vu les employés de banque en grève comme les autres travailleurs, d'autres grèves avaient déjà laissé leurs traces dans une profession qui n'en est pas à sa première grève dure.

C'est ainsi que les anciens se souviennent des 3 semaines de grève de juillet 1957 où, au Crédit Lyonnais, les machines à écrire et les dossiers avaient volé dans l'agence centrale et où des piquets de grève avaient été mis.

Mais, la grande différence entre la grève de 1957 et celle de 1974 n'a pas tant été dans la combativité que dans l'organisation et surtout la prise en charge par les grévistes eux-mêmes de leur lutte.

En 1957, la reprise avait eu lieu la rage au coeur. Les grévistes étaient conscients du lâchage de leur mouvement par les syndicats qui avaient lancé l'ordre de reprise sans consultation.

En 1974, ce sont les grévistes eux-mêmes qui ont dirigé leur grève tout au long du mouvement, sans se laisser démoraliser par la division syndicale.

"L'AUTRE FACON D'ETRE UN EMPLOYE DE BANQUE"

Le Crédit Lyonnais, "l'autre façon d'être une banque" proclament les slogans publicitaires. Le public a pu entrevoir ce qui se cachait derrière ces mots ronflants à l'occasion de la grève de mars et avril dernier.

Banque nationalisée dont le président est Bloch-Lainé --un des chantres de la participation-- plus de 40 000 personnes y travaillent à travers la France. A Paris même, le Siège central, situé dans le quartier des banques à Richelieu-Drouot, regroupe à lui seul 5 000 employés qui, du fait de l'étroitesse des locaux, se retrouvent aujourd'hui dans des services qui occupent plusieurs immeubles aux alentours de la bâtisse centenaire boulevard des Italiens.

Et ailleurs, étant donné les problèmes matériels que pose cette concentration au centre du quartier des affaires, la direction du C.L. a entrepris une politique de décentralisation. C'est ainsi que ce que l'on appelle les services administratifs sont maintenant disséminés dans différentes annexes :

- Le centre Saint-Martin René-Boulangier regroupant en deux immeubles situés près de la Place de la République à Paris environ 1 200 personnes.

- Le centre P.B. 12 situé à La Défense, regroupant également 1 200 personnes.

- L'annexe de Levallois où travaillent pour l'instant 800 employés.

Les problèmes sont multiples. Car si on a beaucoup discoursu sur ces fameux "col blanc" en colère, si on est allé chercher bien loin les explications les plus étranges pour expliquer leur colère, les raisons de la grève sont pourtant évidentes.

Ce sont d'abord les conditions de travail. Les services surpeuplés, faute de place, tandis que le personnel est notoirement insuffisant pour le travail demandé. Ce sont les mutations continuelles auxquelles on soumet perpétuellement le personnel, l'incertitude dans laquelle on maintient les employés en ce qui concerne les transplantations des services et les conséquences des plans de décentralisation de la direction. Ce sont aussi les bas salaires, légendaires dans ce secteur où, avant la grève, le salaire d'embauche était inférieur à 12 000 francs, primes comprises. Autant de bonnes raisons qui, chacune, justifie amplement la colère des "col blanc" du secteur bancaire.

C'est au Siège central et dans les annexes que la tradition de lutte est la plus forte, encore que le taux de syndicalisation ne soit que de 15 à 20 %, ce qui, en fin de compte, correspond à la moyenne nationale. Mais les délégués y sont plus nombreux plus actifs que dans les agences. Et surtout, la concentration du personnel y permet une diffusion rapide de l'information syndicale.

Les 4 000 personnes employées en agences à Paris et dans la région parisienne posent, elles, un

énorme problème en ce qui concerne l'intervention politique et syndicale. En effet, chaque agence est isolée géographiquement des autres et ne regroupe que quelques dizaines d'employés --moins de six quand il s'agit d'une "antenne" ou d'un "bureau de quartier. Lorsqu'il y a dans l'agence un syndiqué, ou mieux un délégué, l'information syndicale circule les tracts ou les circulaires peuvent être affichés, mais dans les autres, et elles constituent l'immense majorité, les tracts ne parviennent pas et il n'existe pas, le plus souvent, de panneau d'affichage syndical.

C'est pourquoi, le fait que les agences aient participé nombreuses --plus de 100 sur 400 dans la région parisienne-- à la dernière grève du Crédit Lyonnais est particulièrement important. D'autant qu'il règne en agence une atmosphère paternaliste à travers laquelle les cadres et la direction s'efforcent d'entretenir l'illusion que les employés d'agences seraient une "élite" par rapport à ceux des services centraux.

LUTTE OUVRIERE intervient dans ces différents secteurs. Quatre bulletins d'entreprise différents y sont diffusés chaque semaine : un pour le Siège, un pour Saint-Martin René Boulanger, un pour La Défense et un autre pour Levallois. Le bulletin du Siège est également diffusé dans quelques dizaines d'agences.

L'activité du courant représenté aujourd'hui par LUTTE OUVRIERE existe depuis 1961 au C.L. et aujourd'hui c'est le seul mouvement d'extrême-gauche qui est implanté dans l'entreprise. Certes, depuis quelques mois, paraît un bulletin "Taupe Rouge" distribué épisodiquement au Siège et à Saint-Martin René Boulanger mais ce bulletin ne parle pratiquement jamais des problèmes de l'entreprise.

Les autres groupes d'extrême-gauche n'apparaissent pas.

Quant au P.C.F., il diffuse irrégulièrement un journal d'entreprise intitulé "Banque Nouvelle" dans lequel il se contente le plus souvent de reprendre l'éditorial de L'HUMANITE de la veille.

Sur Paris, la C.G.T. était encore, jusqu'à cette année, le syndicat le plus implanté et celui qui recueillait le plus de voix aux élections professionnelles : environ 50 %, contre 30 % à la C.F.D.T. et 13 % à F.O., le reste revenant à la C.F.T.C. et au S.N.B., syndicat corporatiste de gradés et de cadres qui s'est ouvert, il y a quelque temps, aux employés.

Mais ces chiffres ont subi des modifications significatives lors des élections au Comité d'Etablissement du 30 mai 1974 (qui étaient les premières élections après la grève). Ainsi, la C.G.T. accuse une perte de près de 10 % de ses voix dans les employés (Siège, annexes et agences réunis) alors que F.O. progresse sensiblement (un gain de 4,2 % au Siège et de 1,5 % en agences).

En agences, la C.G.T. était, et de loin, l'organisation syndicale la plus influente mais la grève de mars-avril vient de modifier cette donnée.

Au Siège, son implantation date d'une quinzaine d'années et était plus forte dans les ateliers : mécanographes, perfos, etc. Dans certains services, de nombreux chefs, gradés, personnel d'encadrement, sont à la C.G.T. de longue date et pour donner un exemple, un service, celui des Recouvrements --à forte influence C.G.T.-- s'est coupé en deux durant la grève. La moitié (surtout les jeunes) rejoignant

la grève illimitée et le Comité de Grève, l'autre moitié continuant à suivre les consignes de la C.G.T. et se réunissant à part des Assemblées Générales, avec les délégués C.G.T. du secteur.

Au Crédit Lyonnais, comme dans la plupart des grandes entreprises, la C.G.T. maintient son influence plus par la présence et l'activité quotidiennes de ses militants --en majorité membres du P.C.F.-- que par la combativité qu'elle a montrée dans les luttes importantes.

Car en 1968, comme en 1971, comme en 1974, comme à chaque occasion, la direction de la C.G.T. au C.L. s'est, de toutes ses forces, opposée au développement des grèves, contestant les formes qu'elles prenaient : occupation des locaux, constitution de Comités de Grève.

Et à chaque fois, les responsables de la C.G.T. se sont opposés aux militants du courant représenté aujourd'hui par LUTTE OUVRIERE. En 1968, l'affrontement fut physique entre les pontes de la C.G.T. et les révolutionnaires --parmi lesquels Arlette Laguiller, qui était écartée de tous ses mandats à la C.G.T. depuis 1965. Car, en mai 1968, ce furent les militants révolutionnaires regroupés autour de VOIX OUVRIERE qui, par leurs interventions, firent que le Crédit Lyonnais rejoigne les autres secteurs en grève.

De même en 1971, alors que le personnel était prêt au Siège à engager la lutte jusqu'à satisfaction pour l'obtention d'une prime de 1 500 francs, la C.G.T. cassera le mouvement avec, d'ailleurs, la complicité des dirigeants de la C.F.D.T..

Enfin en 1974, comme nous pourrons le voir dans le récit de la grève, la C.G.T. s'opposera pieds à pieds au développement du mouvement, combattant chacune des initiatives prises par les grévistes. Elle usera toute son énergie à mettre le personnel en garde contre ce qu'elle appellera "les provocations" et qui fut, en réalité, la plus importante grève du Crédit Lyonnais, grève qui déclancha la grève de l'ensemble du secteur bancaire.

La C.F.D.T., sur le plan des suffrages recueillis est la deuxième organisation syndicale. Issue de la C.F.T.C. --de nombreux responsables actuels de la section du Crédit Lyonnais viennent de la C.F.T.C.-- elle ne mènera pas sur l'entreprise une politique différente de celle de la C.G.T.. Ainsi en mai 68, elle se retrouvera aux côtés de la C.G.T. pour s'opposer aux militants de VOIX OUVRIERE. Et lorsque les cadres procéderont manu militari à l'expulsion des militants qui tentent d'occuper le Siège, la C.G.T. assistera, goguenarde et approbatrice, à l'opération de police des sbires de la direction, tandis que la C.F.D.T. se contentera d'être absente "pour ne pas voir". En 1971, les responsables de la C.F.D.T. ne seront pas en reste et lorsque les jeunes employés scanderont le slogan "occupation", on verra des dirigeants de ce syndicat s'opposer bruyamment au mouvement, hurlant à la provocation.

Lors de la dernière grève, celle de mars-avril dont nous faisons le récit dans cette brochure, l'attitude de la direction de la C.F.D.T. du Crédit Lyonnais ne se départira pas d'une certaine ambiguïté. Alors que de nombreux militants de la C.F.D.T. s'engagèrent de plein pied dans le mouvement, participant sans réticence aux Comités de Grève, l'attitude des responsables fut beaucoup moins nette. Caractéristique fut le fait que très peu de diri-

geants cédétistes présentèrent leur candidature au Comité de Grève. Et si la C.F.D.T. s'est déclarée pour les Comités de Grève, elle les considérait plus comme un appoint à l'organisation syndicale venant seconder les militants du syndicat accaparés par les tâches de direction. Mais elle ne considérait pas le Comité de Grève comme la direction véritable de la grève. Cette attitude sera confirmée en particulier par un tract distribué à la fin de la grève, tract dans lequel la C.F.D.T. s'excusera --après de la C.G.T.-- d'avoir eu durant la grève "certaines alliances". Entendez l'alliance avec les militants de LUTTE OUVRIERE dont un certain nombre milite aujourd'hui syndicalement au sein de Force Ouvrière, après avoir été rejeté depuis des années de la C.G.T..

Comme on peut le constater, les obstacles que les grévistes rencontrèrent sur le chemin furent nombreux. Ils surent les affronter parce qu'ils étaient déterminés, cette fois, à aller jusqu'au bout. Les des tergiversations, les des négociations rituelles qui, régulièrement, n'aboutissaient à rien, les des réunions de Commission Paritaire qui ne servaient qu'à amuser la galerie, ils ont su engager la lutte en utilisant le seul moyen susceptible de faire plier les patrons, celui qui les frappe dans leurs intérêts : la grève jusqu'à satisfaction.

Mais pour affronter les appareils en place, la détermination seule n'est pas suffisante. Les grévistes ont dû se donner une organisation qui les représente réellement dans la lutte. Ce furent les Comités de Grève qui, démocratiquement élus par ceux qui étaient en lutte, responsables, à chaque instant devant eux, assureront la cohésion de tous, syndiqués et non syndiqués. Grâce à cette prise en mains de leur mouvement, les grévistes surent éviter les pièges et les embûches.

Mais cette capacité de prendre en mains leur mouvement n'a pas surgi subitement, comme par une sorte de miracle. Car tout le monde n'y était pas favorable. La C.G.T. y était ouvertement hostile, faisant tout ce qui était en son pouvoir pour s'y opposer. La C.F.D.T. voulait limiter les prérogatives du Comité de Grève. Seuls les révolutionnaires, parce qu'ils sont fondamentalement pour que les travailleurs prennent leur sort en mains, parce qu'ils font pleinement leur la formule "l'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes", et qu'ils ne subordonnent pas leur intervention à de quelconques intérêts de boutique, pouvaient défendre pleinement, sans la moindre réticence, l'idée que les grévistes devaient pleinement prendre en charge la direction de leur grève.

Par leur présence dans cette lutte, les militants de LUTTE OUVRIERE ont contribué à faire que cette fois, les obstacles qui se dressent habituellement devant la combativité ouvrière soient surmontés.

Du Crédit Lyonnais, la grève s'est étendue à l'ensemble du secteur bancaire. Mais dans le mouvement des banques, le Crédit Lyonnais à Paris a joué un rôle déterminant. Parce que c'est la banque qui la première est entrée dans la lutte et a été un pôle d'attraction qui a entraîné les autres banques à leur tour dans la lutte, parce que les Comités de Grève qui s'y sont constitués ont pu jouer un rôle déterminant, son déroulement est riche d'enseignements.

Entrés les premiers dans la lutte, "ceux du Lyonnais" ont été aussi les derniers à reprendre. Et si ils n'ont pas obtenu pleinement satisfaction, on peut dire que cette fois les employés ont gagné.

LUTTE OUVRIERE du Crédit Lyonnais

C'est aux COMPTES GENERAUX que la grève a démarré. Parce qu'il en avait assez de devoir travailler en sous-effectif (45 personnes de moins sur 211), tout le personnel débraye le vendredi 25 janvier.

Il se rend dans le bureau du responsable du secteur et réclame :

- des effectifs supplémentaires ;
- une prime de surcroît de travail ;
- des jours de congé supplémentaires ;
- la revalorisation des salaires de tous.

Le chef, arrogant et sûr de lui au début, se ramolcit très vite devant la colère du personnel qui assiège son bureau et exige une réponse immédiate. Il accorde 2 jours de congé, l'octroi d'une prime.

Après plusieurs débrayages et plusieurs délégations, le 4 février, le personnel de ce service obtient presque tout ce qu'il revendiquait, c'est-à-dire :

- 45 personnes supplémentaires ;
- 2 jours de congé ;
- 400 Francs de prime ;
- l'attribution de 123 coefficients sur 211 personnes.

Fort de ce succès, il reprend le travail.

Parallèlement, le vendredi 1er Février, le service des Positions se met en grève pour les mêmes revendications. Et le mercredi 6, la Direction cède 46 personnes supplémentaires, la prime de 400 F, 2 jours de congé et le paiement des heures de grève.

En l'espace de quelques jours, le mouvement va gagner tous les services des annexes Saint-Martin-

René-Boulangier, et le mercredi 13 Février, ce sont 650 personnes qui sont en grève dans ces immeubles. Au Siège central, plusieurs services décident de se mettre en grève pour les mêmes revendications.

Ce mercredi 13 Février, 300 grévistes du Siège, auxquels se joignent ceux de Saint-Martin, arrivant de République en manifestant, se retrouvent devant le Boulevard des Italiens.

L'escalier d'Honneur de la Rotonde est promptement envahi et les délégués sont reçus par la Direction.

Le temps de l'entrevue, on chante, on discute et on crie des slogans.

La Direction fait connaître sa position : il y aura peut-être une réponse le lendemain jeudi...

Les grévistes se rassemblent alors au réfectoire du Siège et là, décident de revenir encore plus nombreux, le lendemain, chercher la réponse.

Depuis plusieurs jours, la grève est dans toutes les conversations. Les tracts que la section F.O. distribue pour informer l'ensemble du personnel des mouvements en cours, pour signaler les succès déjà acquis par certains services et pour expliquer que l'ensemble du personnel a les mêmes problèmes et les mêmes revendications, rencontrent une approbation certaine : "400 Francs, ça ferait bien notre affaire" entend-on dire.

Sur ce, le récit de l'invasion des escaliers de la Direction enthousiasme les jeunes.

- Aussi, le jeudi, c'est à 1500 que nous nous retrouvons sur le Boulevard des Italiens. Après une petite manifestation autour du Siège, nous reprenons le chemin de la Direction.

Celle-ci fait savoir qu'elle ne donnera sa réponse que lundi.

Cela ne fait qu'exaspérer l'impatience des grévistes et vendredi, nous sommes donc deux mille à remonter dans ses bureaux après une manifestation devant l'Association Professionnelle des Banques (A.P.B., le Siège patronal).

L'ambiance est encore plus chaude que la veille et cette fois-ci, le personnel ne s'arrête pas aux portes de l'antichambre de la Direction Générale. Il envahit les couloirs, repoussant les militants C.G.T. qui tentent de le retenir. La Direction refuse de recevoir les délégués tant que le personnel n'a pas dégagé l'antichambre.

Il y a alors quelques moments de flottement, les grévistes ont manifestement envie d'envahir le bureau du Directeur mais attendent que les délégués en prennent l'initiative.

Notre camarade, Arlette LAGUILLER, leur demande alors s'ils sont prêts à venir chercher eux-mêmes la réponse. Devant les cris d'approbation, elle s'engage dans le couloir suivie de plusieurs centaines d'employés. Elle réussit à pénétrer dans le bureau tandis que les délégués C.G.T. "pour éviter tout incident" font barrage pour repousser les grévistes.

Mais la porte étant restée ouverte, tout le monde pourra entendre le court dialogue qui va s'engager

entre notre camarade et les trois représentants de la Direction, réunis dans le bureau.

Ces messieurs ne sont manifestement pas à l'aise, effrayés d'une telle visite et surtout d'une telle colère de la part d'employés, ces mêmes employés à qui chaque année ils distribuent avec paternalisme bons et mauvais points. Devant le refus systématique de la Direction de donner une réponse, notre camarade et ceux qui l'avaient rejoint entre-temps quittent le bureau tandis que les grévistes exaspérés se mettent à crier à leur adresse "salauds", "fumiers". "de toute façon, vous serez obligés de céder, car nous, on ne cédera pas !". Les banquiers allaient bientôt vérifier cette détermination.

A la réunion qui suit, Arlette propose de se retrouver tous le lundi suivant au réfectoire du Siège pour tenir une Assemblée Générale. "Nous n'en sommes plus", dit-elle, "à nous battre service par service, mais tous ensemble". Elle explique aussi pourquoi nous avons eu raison d'entrer dans le bureau de la Direction Générale qui, depuis 3 jours, se moquait ouvertement du personnel. Et cela fut chaudement applaudi.

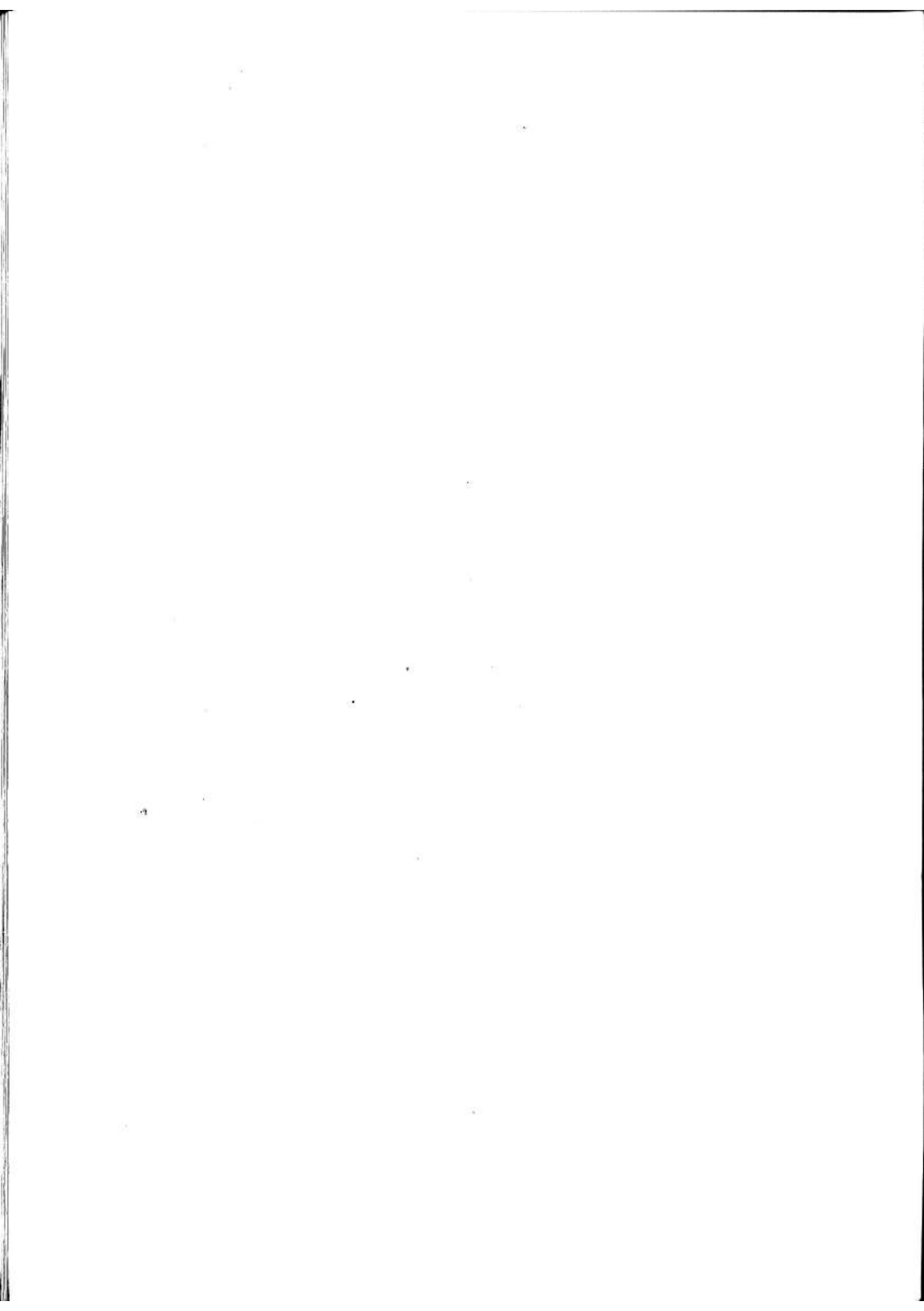
La C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et le S.N.B. appellent alors l'ensemble du personnel à monter de nouveau à la Direction lundi. Il était clair que la réponse de la Direction Générale serait décisive. En cas de refus, la seule perspective serait alors la généralisation de la grève à toute l'entreprise et ce plus seulement pour revendiquer une prime.

Lundi arrive. La Direction Générale recevant les délégués, se plaint des violences inadmissibles

que le personnel aurait exercées dans ses bureaux. Ce à quoi il lui est répondu qu'il était inadmissible que la Direction ne cède pas immédiatement la prime de 400 Francs, alors qu'elle reconnaissait elle-même que, depuis des mois, elle faisait des économies sur notre dos en nous faisant travailler en sous-effectif.

Certes ces messieurs avaient eu les oreilles un peu écorchées d'entendre ce que les employés pensaient d'eux et que, d'habitude, ils n'avaient pas l'occasion de leur dire en face ! Et comme le ridicule ne tue pas, la Direction se plaindra également qu'on lui ait sali et brûlé sa moquette..., fournissant ainsi un nouveau slogan aux manifestations suivantes : "On vient salir la moquette !"

Cependant elle n'en persévéra pas moins dans son refus, et la réponse sera "NON" pour la prime. Mal lui en prit. Car ainsi, ces polytechniciens, ces banquiers si habiles d'ordinaire à calculer prix de revient, risques, bénéfices, venaient, en refusant 400 Francs de prime à 44 000 employés du Crédit Lyonnais, de déclencher la plus grande grève que les banques aient connue, provoquant une pagaille inextricable, pour finalement, après avoir perdu des dizaines de milliards, payer à 200.000 employés des banques du pays, bien plus que les revendications initiales !



LES GREVISTES ELISENT LEURS COMITES DE GREVE

=====

Le matin du vendredi 15 février, lors de l'Assemblée Générale des grévistes de Saint-Martin-René-Bou langer réunie au réfectoire, notre camarade Arlette LAGUILLER propose aux grévistes de se donner les moyens de diriger eux-mêmes leur lutte, en éli sant un Comité de Grève qui sera bien plus re présentatif que la simple réunion des délégués des divers syndicats, et permettra au plus grand nom bre de prendre des décisions.

S'ils n'y sont pas hostiles, les grévistes ne voient pas très bien, à ce moment de la grève, ce qu'est un Comité de Grève, mais finalement ils en votent le principe pratiquement à l'unanimité des 6 ou 700 présents.

Les militants F.O et C.F.D.T. de Saint-Martin se déclarèrent pour et les délégués C.G.T., un peu surpris, et semble-t-il peu préparés à s'y opposer, l'acceptèrent également.

Un gréviste propose alors que chaque service élise ses représentants.

A ce stade du mouvement (la grève a commencé il y a 8 jours), chaque Assemblée Générale est précédée de petites réunions de service, car la grève a commencé au niveau des différents services.

Chaque Service va donc élire ses représentants. Arlette sera élue par le Service Portefeuille Banque.

La représentation par service varie entre 10 et 30 participants.

La C.G.T. a demandé à tous ses syndiqués de s'y faire élire ; ce sera une faute tactique de sa part, car lorsque sa direction prendra la décision de quitter le Comité de Grève, les délégués obéiront mais de nombreux syndiqués y resteront malgré tout.

Lundi 18, tous les noms des participants au Comité de Grève seront ratifiés en Assemblée Générale. Le Comité compte environ 80 personnes, dont la moitié sont des femmes.

Au Fur et à mesure du développement de la grève, chaque jour de nouveaux grévistes se proposeront et seront élus au Comité de Grève en Assemblée Générale.

Les jours suivants, sur proposition des camarades de Lutte Ouvrière, tant au Siège qu'à la Défense et à Levallois, des Comités de Grève seront à leur tour élus.

Au Siège, la C.G.T. montrera, dès le début, son hostilité au Comité de Grève mais elle ne pourra s'opposer à son élection. Le Comité sera soutenu par F.O., la C.F.D.T. et le S.N.B. (C.G.C.).

LA GREVE SE GENERALISE

Ainsi donc, en refusant le lundi 18 mars de donner une réponse favorable aux revendications des employés du Crédit Lyonnais, la direction vient de déclencher la plus longue grève de l'histoire des banques.

Dès le lendemain, F.O. appelle l'ensemble du personnel à la grève et à rejoindre l'Assemblée générale des grévistes à Boieldieu où elle renouvelera son appel à la grève de 24 heures reconductible. La C.F.D.T. se ralliera à ce mot d'ordre et invitera le personnel à ne pas reprendre le travail. Quant à la C.G.T., obstinément, elle répétera, cette fois encore, qu'il faut se déterminer service par service.

Comme si la direction, par son refus, n'avait pas lié le sort de tout le personnel ! Comme s'il n'était pas évident que la prime serait attribuée à tous ou à personne !

Mais, sentant la pression du personnel, la C.G.T. se décidera finalement à lancer un mot d'ordre de 24 heures de grève pour le vendredi 22 février, c'est-à-dire pour deux jours plus tard (cette journée d'action étant d'ailleurs prévue depuis quelque temps déjà par les Fédérations de la Banque).

A ce moment-là, il y a au Crédit Lyonnais un millier d'employés en grève illimitée.

C'est à Saint-Martin-René-Bou langer que la participation est la plus forte, mais au Siège le mouvement se développe.

Les employés en grève illimitée se retrouvent au réfectoire tous les matins, en Assemblée Générale. De son côté, luttant contre la contagion, la C.G.T réunit à part les services qu'elle influence, mais elle ne pourra pas empêcher les éléments les plus décidés d'être attirés par ces assemblées et de devenir de fervents propagandistes de la grève.

A Levallois, plusieurs dizaines d'employés se sont mis en grève illimitée au seul appel de F.O. (la C.F.D.T. ne voulant pas se désolidariser de la C.G.T.).

Pratiquement, dans les différents centres, les grévistes se réunissent en Assemblée Générale reconduisant la grève après information et discussion. Puis les Comité de Grève se réunissent et débattent de tout ce qui concerne la direction et l'organisation de la grève.

Chaque jour également, des manifestations ont lieu dans les rues de Paris et autour du Siège central.

Ce qui provoque à chaque fois la fermeture des portes par le personnel de la sécurité et déclenche l'hilarité des grévistes. Surtout quand la direction, dans son affollement, enferme ses clients pendant 1 h 30 !

Le 22 février, c'est la journée d'action organisée par les Fédérations des Banques C.G.T. et C.F.D.T.

L'ensemble du Crédit Lyonnais était appelé à la grève par les quatre syndicats F.O., C.F.D.T., C.G.T. et S.N.B.

Et la grève fut largement suivie, y compris en agences : cent agences de Paris et de la Région Parisienne débrayèrent et vingt d'entre elles furent entièrement fermées, faute d'employés.

Lematin, à Saint-Martin, les Comités de Grève tenaient une Conférence de Presse, donnant également la parole aux organisations syndicales. Après qu'une représentante du Comité de Grève du Siège eut pris la parole, la C.F.D.T., F.O. et le S.N.B. intervinrent tandis que la C.G.T. se contentait de distribuer un texte aux journalistes sans le remettre aux grévistes qui assistaient à la Conférence.

Choqués, à l'Assemblée Générale qui suivit, plusieurs grévistes exigèrent de la C.G.T. qu'elle communique son texte au personnel. Finalement, un employé se l'étant procuré, en fit la lecture au micro, lecture accueillie par des cris et des huées. Il y avait de quoi !

Dans ce texte, en effet, la C.G.T. attaquait violemment les Comités de Grève, leur contestant toute représentativité.

Aussitôt, les grévistes demandent la réunion immédiate du Comité de Grève. Les militants de la C.G.T. qui en font partie seront alors violemment attaqués. Ils se justifieront en disant que la C.G.T. est contre les Comités de Grève mais qu'eux y participent uniquement parce qu'ils font partie du personnel gréviste.

Bien entendu, cette attitude n'était pas digérée par les grévistes lorsque se tint, l'après-midi, le meeting à la Bourse du Travail.

La salle était archi-comble et le dynamisme des grévistes à toute épreuve. Les slogans fusaient sans arrêt : "Ce n'est qu'un début...", "Saint-Geours, si tu continues, les employés de banque te botteront les fesses !", etc.

Lorsque le président du meeting annonça l'ordre du passage des orateurs --d'abord la C.G.T., puis la C.F.D.T., F.O., le S.N.B. et en dernier, la représentante des Comités de grève-- ce ne fut qu'une clameur : "Les Comités en premier !".

Ce qui fut fait. Et la représentante des Comités, qui lut le communiqué fait à la presse le matin même, fut longuement applaudie au rythme de : "Ce n'est qu'un début...".

Lorsque le représentant de la C.G.T. parla à son tour, ce fut une tout autre musique : à l'évidence, son long discours n'intéressait pas les gens et dans la salle fusaient les cris "au suivant !". Il déclencha un concert de sifflets lorsqu'il annonça une nouvelle journée d'action pour... le jeudi suivant !

La salle, elle, scandait : "Lundi tous en grève !". L'orateur de la C.F.D.T. se déclara pour les Comités de grève et d'accord pour continuer le mouvement dès le lundi matin. Il fut très applaudi.

Puis Arlette LAGUILLER intervint au nom de Force Ouvrière.

Parce que c'est elle et ses camarades qui, dès le début de la grève, avaient su exprimer les aspirations des grévistes, elle fut, et c'est remarquable, la seule à être longuement applaudie d'emblée avant même son intervention.

Elle rappela comment se déroulait la grève, insista sur les Comités de Grève, leur rôle, leur fonctionnement qui permettait la démocratie. Elle poursuivit en déclarant que dans la situation actuelle, face à l'intransigeance des banquiers et de la Direction du Crédit Lyonnais, seule la grève totale et illimitée pouvait les faire céder. A l'issue de son intervention des slogans jaillirent "Ce n'est qu'un début,..." et d'autres slogans furent repris par toute la salle.

Lorsque le meeting se termina, il était évident que la majorité des présents ne reprendrait pas le travail le lundi matin et qu'ils étaient assez décidés pour en entraîner d'autres dans la lutte.

Et en effet, le lundi 25, les secteurs déjà en grève reconduisent leur mouvement. Le mouvement se renforce en gagnant de nouvelles personnes à l'action. D'autres secteurs entrent dans la lutte, et fait très important, des agences qui étaient en grève vendredi, ne reprennent pas le travail et se mettent en grève illimitée.

Cependant, partout où elle le peut, la C.G.T. tentera de maintenir le personnel au travail. Par exemple à Levallois où une majorité de l'Assemblée Générale se prononce pour la grève illimitée, elle organisera un nouveau vote avec des non-grévistes. Malgré cela, le mouvement tient bon, se renforce, et le Comité de Grève exerce déjà une attraction considérable.

Tous les jours, des employés d'autres Banques viennent voir "comment ça marche au Lyonnais".

Les employés des agences qui n'ont pas repris le travail se retrouvent tous les matins en Assemblée Générale au Siège.

Ce fait est extrêmement important. Ce sont les agences qui font la collecte des fonds du public et la plupart des opérations bancaires; mais surtout, l'opinion publique ne connaît de la banque que son agence, et pour elle, il n'y pas de grève lorsque celle-ci est ouverte.

Aussi, le point le plus important de la réunion de coordination des Comités de Grève du mardi 26 va être l'organisation de visites d'agences par des équipes de grévistes. Le résultat ne se fera pas attendre.

Le lendemain, 80 agences seront visitées. C'était 10 fois plus que ce que les seuls délégués pouvaient faire habituellement. Mais cela n'empêchera par la C.G.T. de contester une fois de plus l'initiative des Comités de Grève. Pour elle, seuls les délégués syndicaux ont le droit de circuler dans les agences et de populariser la grève.

Pourtant, s'il fallait fournir une justification de l'existence des Comités de Grève, elle serait précisément dans cette visite d'agences !

Le Comité de Grève, parcequ'il n'a en vue que l'intérêt du mouvement, a pu faire appel à toutes les énergies, a pu appeler le personnel à prendre sa grève en main. Le personnel l'a fait, et le résultat démontre que le Comité de Grève est une

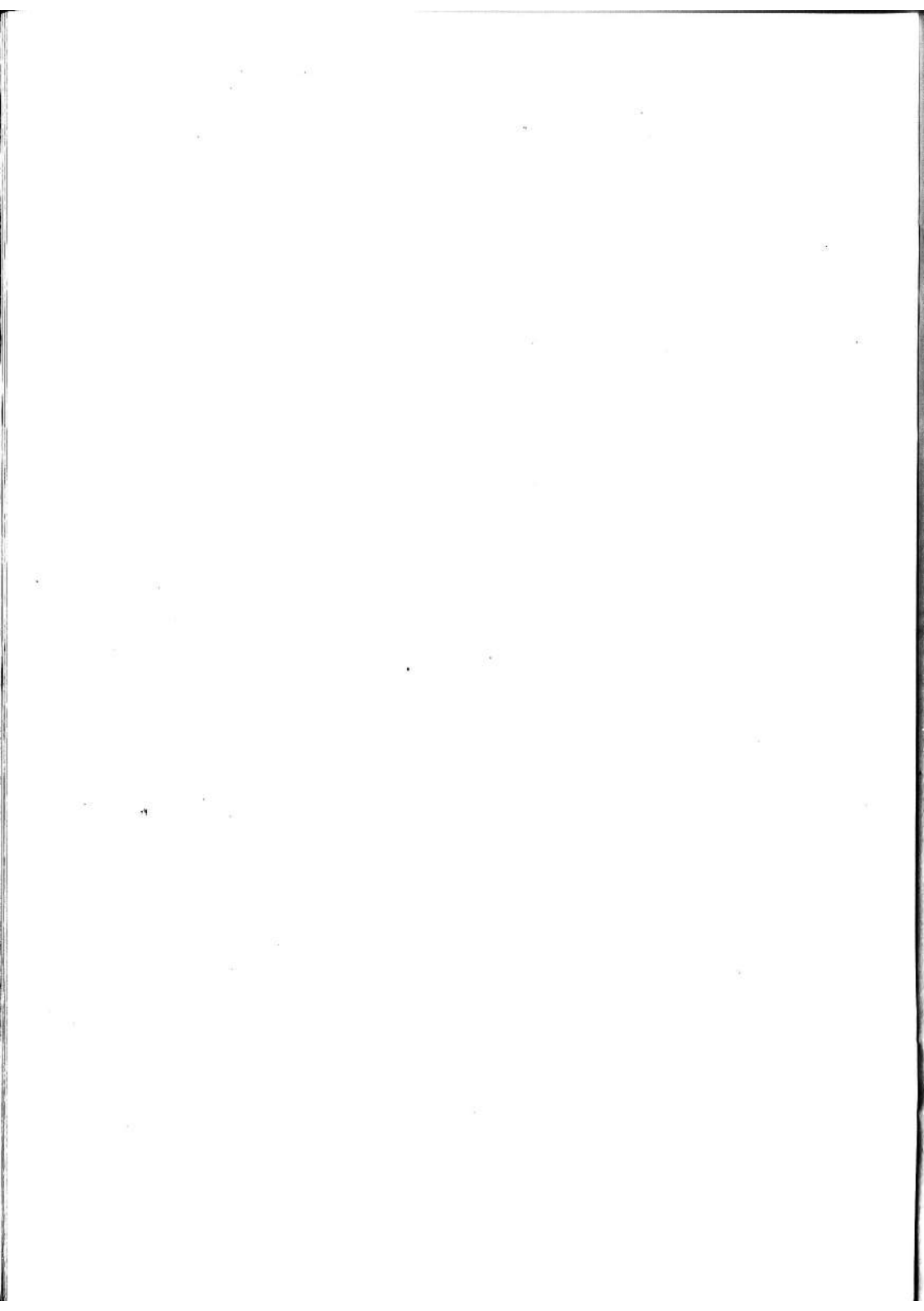
forme d'organisation autrement plus efficace en période de lutte que les appareils syndicaux.

Le jeudi 28, c'est une nouvelle journée d'action : une grève de 24 heures lancée unanimement par C.G.T., C.F.D.T., F.O. et S.N.B. au Crédit Lyonnais et par certains syndicats dans d'autres banques.

Cent agences du Crédit Lyonnais sont touchées par la grève. Plusieurs dizaines d'entre elles seront fermées. Les centres de Lyon, Rilleux, Limeil sont occupés. A Paris, les Ateliers du Département Informatique sont également occupés par les opérateurs en grève.

une manifestation regroupant plusieurs milliers de personnes aura lieu l'après-midi. Parti du Crédit Lyonnais et passant devant la Banque de France occupée, le cortège du Crédit Lyonnais rejoindra devant l'A.P.B. (Association Professionnelle des banques - Syndicat Patronal) les autres banques, dont les cortèges, notamment ceux de la B.N.P., sont importants. Puis c'est un défilé unique qui manifesterà jusqu'à la B.N.P.

Cette Manifestation enthousiaste donnera bon moral à tous les grévistes qui sentent que le mouvement s'étend de plus en plus.



L'ORGANISATION DE LA GREVE EN AGENCES

C'est à l'issue de la journée d'action du 28 que les agences de la Région Parisienne rejoindront réellement la grève. Auparavant, seules quelques unes d'entre elles avaient suivi les mots d'ordre de grève de F.O. et de la C.F.D.T.. Ainsi l'agence centrale (située dans l'immeuble du Siège) et l'agence AS des Champs-Élysées.

Contacté par le Comité de Grève, le personnel d'agences se lance avec enthousiasme dans la bataille. Il participe chaque jour plus nombreux aux assemblées générales qui se tiennent dans les locaux du réfectoire du Siège.

Dans ces assemblées générales, à diverses reprises, des camarades de Lutte Ouvrière proposent l'élection d'un Comité de Grève Agences. Le principe en est finalement adopté, mais la C.G.T. fait tant et si bien pour faire régner la confusion dans ces assemblées, que les élections pour ce comité ne peuvent avoir lieu. Au début du mouvement, la C.G.T. jouit d'une certaine influence au sein du personnel d'agences. Mais au fur et à mesure que la grève se prolonge, les grévistes d'agences se tournent de plus en plus vers le Comité de Grève et les autres syndicats. Et finalement, à l'initiative de grévistes d'agences, est créée la "Commission Agences du Comité de Grève" qui prend

en mains l'organisation de la grève en agences : c'est elle qui procède à un pointage quotidien des agences en grève ; elle met sur pied des équipes de grévistes pour faire débrayer d'autres agences ; elle rédige des tracts en direction des agences ; elle remet au point les contacts téléphoniques avec les employés qui travaillent encore dans les agences.

Chaque matin, les grévistes se réunissent près de leurs agences avant de venir à l'Assemblée du Siège. Lorsque les grévistes d'agences et ceux du Siège décideront de se réunir dans la même assemblée quotidienne, le Comité de Grève du Siège sera élargi aux grévistes d'agences. Cet élargissement est soumis au vote en Assemblée Générale. Les réunions du Comité de Grève du Siège deviendront alors communes au Siège et aux Agences.

Et lorsque le 5 mars, les immeubles Men... lieu seront occupés, les grévistes d'agences participeront nombreux à l'occupation.

Après l'expulsion du Siège, les Assemblées Générales du personnel d'agences continueront à se tenir dans l'immeuble René-Bou langer et la Commission Agences organisera de nouvelles actions en riposte à l'intervention policière.

Les plus remarquables seront sans doute les occupations quotidiennes d'agences qui auront un double objectif : le harcèlement de la Direction par la fermeture des guichets, et en même temps, la popularisation de la grève auprès des employés encore hésitants. La "technique" des occupations se perfectionne d'ailleurs de jour en jour. Il suffira d'une dizaine de grévistes pour faire fermer n'importe quelle grande agence dans Paris.

Comment se déroule cette occupation ?

Après le vote, le matin, en Assemblée Générale des Agences, les participants à l'opération se retrouvent au réfectoire de l'immeuble René-Boulangier. On se répartit en équipes. Dans chacune de ces équipes, se retrouve un responsable qui connaît l'objectif. Après le trajet en métro, les équipes se rassemblent et pénètrent dans l'agence choisie. Il faut faire preuve de discrétion pour les premiers (sinon les grilles risqueraient d'être fermées) et de rapidité pour les suivants. L'entrée en groupe vaut parfois aux grévistes d'être pris pour des touristes... et le Directeur de s'inquiéter : "je ne sais pas si j'aurai des devises pour tout le monde" ! Les plaisanteries fusent : "Nous sommes venus vous donner un petit coup de main. Vous avez l'air débordés".

Quelques secondes après, le standard téléphonique est occupé, les différents accès sont bloqués, quelques grévistes vont expliquer au Directeur le sens de cette "visite". Les banderoles "AGENCE OCCUPEE" sont installées aux fenêtres, on prévient les clients qu'ils peuvent terminer leurs opérations, puis que l'on arrêtera la caisse. Les discussions commencent alors avec les employés et, dès la fermeture de l'agence, avec les passants, clients ou non, auxquels on distribue des tracts qui expliquent la grève. Les cadres de l'agence essaient parfois de venir à la porte faire des gestes dépités aux "bons" (!) clients qui s'attardent devant la porte mais ceux-ci souvent les prennent pour des grévistes ; alors, ils n'insistent pas.

Chaque soir, la Commission Agences se réunit pour tirer le bilan des actions du jour et envisager de

nouvelles opérations. Elle prend en charge les distributions de tracts aux agences et les affichages, réalisés de nuit et le week-end.

L'exemple du Crédit Lyonnais fait contagion. Nous imitant, les employés de la B.N.P. et de la Société Générale les pratiqueront aussi, avec le même succès.

Dans la perspective des négociations, la Commission réalisera le cahier revendicatif des grévistes d'agences qui expose les exigences propres des employés d'agences, s'ajoutant aux revendications générales.

Par ailleurs, jusqu'à l'expulsion de l'immeuble René-Boulanger, les employés d'agences continueront à participer nombreux à l'occupation, montrant ainsi leur volonté d'abattre les barrières artificielles élevées par la direction entre les différentes catégories de personnel. La Commission n'a pas cessé de se réunir, permettant ainsi aux employés d'adopter une attitude solidaire face aux chefs. Aussi, l'action revendicative au niveau de chaque agence ou groupe d'agences ne cesse pas. En agence non plus, rien ne sera plus comme avant.

LES OCCUPATIONS

La grève en est maintenant à sa quatrième semaine. La Direction s'obstine toujours à refuser toute négociation. Le problème se pose alors de durcir l'action. Dans cette perspective, le Comité de Grève de Saint-Martin propose l'occupation du Siège central au moins pour une journée puisque la Direction n'y laissait plus rentrer les grévistes.

Une déléguée C.G.T. se distinguera dans cette discussion disant qu'il s'agit d'une "action désespérée" et qu'"il ne fallait pas gêner la clientèle". Il est vrai que si le personnel avait attendu après la C.G.T. pour faire quelque chose, il n'y aurait jamais eu de grève au Crédit Lyonnais.

En application de cette décision, Vendredi 1er Mars entre 8 heures 15 et 8 heures 30, cent grévistes de Saint-Martin pénètrent individuellement dans le Siège central. Ils se retrouvent devant la Direction Générale rejoints par les grévistes du Siège. Ce sont donc plusieurs centaines de personnes qui resteront toute la journée dans l'immeuble en occupant l'agence centrale, assis sur les guichets, faisant des farandoles en entonnant le répertoire déjà fourni des chansons de la grève. Le soir, à la coordination des Comités de Grève, le problème de l'occupation des autres immeubles est

à l'ordre du jour. Les discussions vont bon train sur la possibilité de mettre en place des piquets de grève.

En effet, la Direction générale s'obstinait dans son refus de recevoir les délégués. Le directeur du personnel, chargé de les recevoir le lundi 25, aura cette phrase magnifique : "Je suis comme la plus belle fille du monde...", petite phrase qui suscita chez les grévistes à la fois l'hilarité et la colère. La direction ne proposait donc rien, sinon avancer la date d'une réunion paritaire, cette obstination confinant la véritable provocation.

Dans le même temps, l'occupation de la Banque de France, dont la presse se faisait largement l'écho, alors qu'elle restait pratiquement muette sur la grève du Crédit Lyonnais, avait donné envie aux grévistes de frapper eux aussi un grand coup.

Le lundi 4 mars, une semaine décisive commençait : un service entamait sa quatrième semaine tandis que la majorité des grévistes commençait, elle, sa troisième semaine.

Dès le matin, les piquets de grève étaient en place. Le soir, le Comité de grève décida de procéder à l'occupation de l'annexe Saint-Martin. Les grévistes s'étaient inscrits en nombre largement suffisant pour rester la nuit.

Dans le même temps, les grévistes du Siège commençaient l'occupation des immeubles Ménars-Richelieu abritant des services importants : Informatique, Caisse générale (d'où part l'argent pour les agences), Bourse, Traitement Chèques, ainsi que la crèche et le réfectoire.

Tant au Siège qu'à Saint-Martin, F.O. et C.F.D.T. approuvent l'occupation. La C.G.T., elle, adopte une attitude double. Au Siège, elle dénonce l'occupation, à Saint-Martin, elle l'accepte à son corps défendant. Et si les délégués C.G.T. de l'immeuble ne sont pas partie prenante dans les piquets de grève et l'occupation de nuit, de nombreux syndiqués C.G.T. y participent cependant au même titre que les autres grévistes.

A l'Assemblée générale du mardi 5, l'occupation, défendue par F.O. et la C.F.D.T., soutenue par le S.N.B. (C.G.C.), est bruyamment acclamée par les grévistes.

La C.G.T. refuse de prendre la parole, ne se sentant guère à l'aise. L'Humanité de mercredi expliquera sans honte que l'immeuble Ménars-Richelieu avait été occupé par un groupe d'une dizaine de personnes anonymes. Ce qui provoque l'ironie des grévistes qui affichent alors ostensiblement des badges sur lesquels est écrit : "Je suis un gauchiste anonyme" !

Mais la palme revient sans conteste à la C.G.T. de Levallois qui, dans une lettre à Saint-Geours, fit de véritables offres de service :

" Le Syndicat C.G.T. dénonce la complicité de fait
"qui vous unit à certains groupes gauchistes qui ont
"décidé d'occuper à quelques-uns, sans l'avis du
"personnel, les locaux du Siège central.

" La situation qui en résulte fait partie du plan
"que vous avez ourdi pour tenter de repousser en-
"core le moment des négociations, et tenter de
"briser l'action du personnel.

" Par avance notre Syndicat dénonce toutes les ma-
"noeuvres de la même nature qui pourraient avoir
"lieu à Levallois.

"Le Syndicat CGT du C.L. mettra en échec de telles
"manoeuvres."

La Direction de son côté ne perdit pas de temps et dès le mardi 5, elle faisait constater par un huissier l'occupation des locaux puis faisait traduire immédiatement neuf délégués devant le Tribunal. La justice hésita longtemps avant d'accéder à sa demande, et l'expulsion ne fut réalisée que le 15 Mars.

LES PROBLEMES DE L'OCCUPATION

L'occupation du Siège va durer dix jours. Dix jours bien remplis car le Comité de Grève a eu à organiser cette occupation et à régler tous les problèmes qui y sont liés. Il n'a pas failli à cette tâche.

En premier lieu, des cartes de grévistes ont été distribuées et contrôlées à chaque entrée. Dans les couloirs, la revue de la presse, qui commence à parler de la grève, est affichée.

Et comme il faut bien survivre, une Commission chargée des repas est créée qui va s'acquitter avec brio de la dure tâche qui consiste à nourrir des grévistes que manifestations et visites d'agences ont affamés.

Autres problèmes : ceux que posent la présence de la C.G.T. Car celle-ci ne se contentait pas d'être passivement contre l'occupation. Elle tenta durant toute la première semaine, de provoquer des incidents, poussant et bousculant les grévistes, les insultant, essayant de réunir en mini-meetings les non-grévistes afin de les inciter à forcer les portes pour aller travailler. Pour arriver à leurs fins, des militants C.G.T. vont faire circuler les calomnies les plus fantaisistes sur ce qui se passait dans l'immeuble : "ils ne sont pas plus de

cinquante", "c'est sale", "ils ont cassé des meubles", "c'est plein d'étudiants",...

Devant cette attitude, le Comité décide qu'en dehors des Assemblées Générales, leur présence ne serait pas tolérée ailleurs que dans leur permanence et dans la "salle des chauffants" qui leur est allouée comme lieu de réunion.

La C.G.T. va pleurnicher, bien entendu, contre le manque de démocratie manifesté par le Comité de Grève. Mais grâce à cette décision, les grévistes furent tranquilles et purent se consacrer à des problèmes plus sérieux.

Comme par exemple, l'acceptation que les grévistes de l'informatique travaillent bénévolement durant trois jours afin que l'ensemble du personnel puisse toucher la prime d'un demi-mois versée chaque année le 15 mars.

Il fut interdit aux chefs de la sécurité de pénétrer dans l'immeuble occupé. En effet, le personnel d'entretien, les pompiers, assurant leur fonction normalement, la présence de ces chefs n'avait pour but que la surveillance des grévistes. Le jour même de cette décision, une vingtaine de grévistes allèrent la signifier à Dailly, l'un de ces chefs, lui précisant que "conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale des grévistes, il était prié de quitter immédiatement les locaux". Et lorsqu'il demande à téléphoner à son supérieur, Carlier, il s'attire la réplique suivante : "Ce n'est pas Carlier, ni quiconque de la direction qui commande ici. Ce sont les grévistes qui sont maîtres des lieux occupés et qui, en conséquence, décident". En le raccompagnant à la porte, un camarade profita de l'occasion pour lui rappeler

Mai 68 quand, avec des dizaines de cadres, il vida sans douceur 25 camarades qui occupaient le Siège.

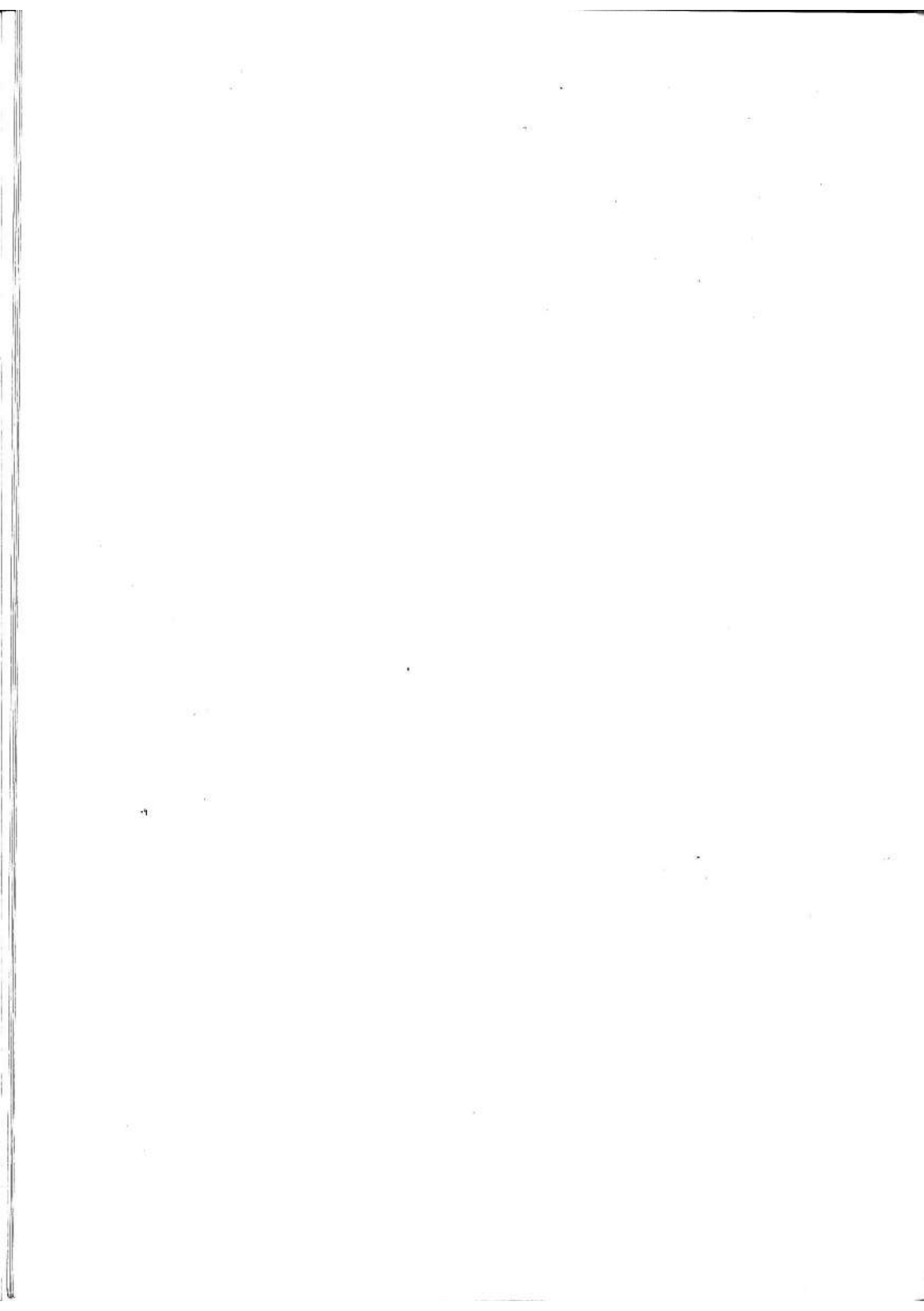
Mais cette fois, les rôles étaient inversés.

L'attraction exercée par le Comité de Grève ne faiblit pas, et tous les jours, des délégations de grévistes de la B.N.P. ou de la SOCIETE GENERALE, notamment, viennent apporter leur soutien, chercher de l'aide, proposer des actions communes, inviter des représentants du Comité de Grève du Lyonnais à prendre la parole devant différentes assemblées.

Afin d'assurer l'information des grévistes et des non-grévistes, les Comités de Grève décidèrent aussi de sortir leur journal : "LE CREDIT LYONNAIS EN LUTTE" - "L'AUTRE FACON D'ETRE UNE BANQUE".

Chaque jour, quelles que soient les circonstances, le journal fut publié.

Il fera le point de la grève dans les différents centres, il informera des négociations avec la direction, il racontera les occupations d'agences, l'écho des collectes de solidarité. Il publiera également les chansons écrites par les grévistes. Reflet vivant de la grève sous tous ses aspects, il fut extrêmement apprécié et très attendu par tous.



LA DIRECTION FAIT EVACUER L'IMMEUBLE GRETRY-MENARS

LA GREVE S'AMPLIFIE

L'immeuble Grétry était occupé depuis dix jours lorsque, le vendredi 15, la direction se décide à faire intervenir la police pour expulser les grévistes de Ménars-Richelieu.

Dès six heures du matin, la liaison téléphonique est coupée et une armada de gardes mobiles et de flics envahit le quartier.

Les grévistes qui avaient décidé de ne pas s'opposer physiquement aux policiers mais de ne pas leur ouvrir les portails se regroupent devant la porte, rue Grétry. Ils peuvent ainsi voir les flics boucliers à la main, fusil lance-grenades à l'épaule isoler l'immeuble et éloigner les curieux.

Devant le refus des occupants de quitter volontairement les lieux, les flics enfoncent la porte du garage rue Ménars au bulldozer.

Lorsque les "forces de l'ordre" eurent envahi les lieux, les grévistes, banderole du Comité de Grève en tête et en chantant l'Internationale sortirent et manifestèrent autour du Siège.

Après cet exploit, la Direction fit savoir que l'immeuble ne serait pas réouvert avant plusieurs jours afin, disait-elle, de procéder à un "nettoyage moral".

Mais l'intervention policière et l'expulsion, loin de démoraliser les grévistes, vont au contraire renforcer la grève.

Car de nombreux employés n'acceptent pas de travailler avec les flics aux portes du Crédit Lyonnais et vont alors se mettre en grève.

Coïncidence : une manifestation inter-banques devait avoir lieu le jour où le Directeur décida de procéder à l'expulsion. Pendant deux heures, des milliers d'employés de banques rassemblés crieront quand ils apprendront la nouvelle : "les flics hors du Crédit Lyonnais", "les flics au Lyonnais", une seule riposte, la grève illimitée".

Les Comités de Grève se placent en tête, mais cette place il leur fallut la prendre, du début à la fin du parcours, car la C.G.T. comme à son habitude tenta de placer ses banderoles en avant.

Et quand arrivée à la Place de la Bourse, la C.G.T. s'éclipsa discrètement, les Comités de Grève suivis par F.O. et par la C.F.D.T. prolongèrent la manifestation sur les grands boulevards jusque devant le Siège du Crédit Lyonnais, Boulevard des Italiens. Le jour même de cette évacuation, la coordination des Comités de Grève décide de se réunir dans l'immeuble René-Boulangier qui lui, reste occupé.

En cette circonstance, on a pu voir le rôle irremplaçable des Comités de Grève dans la direction de la grève.

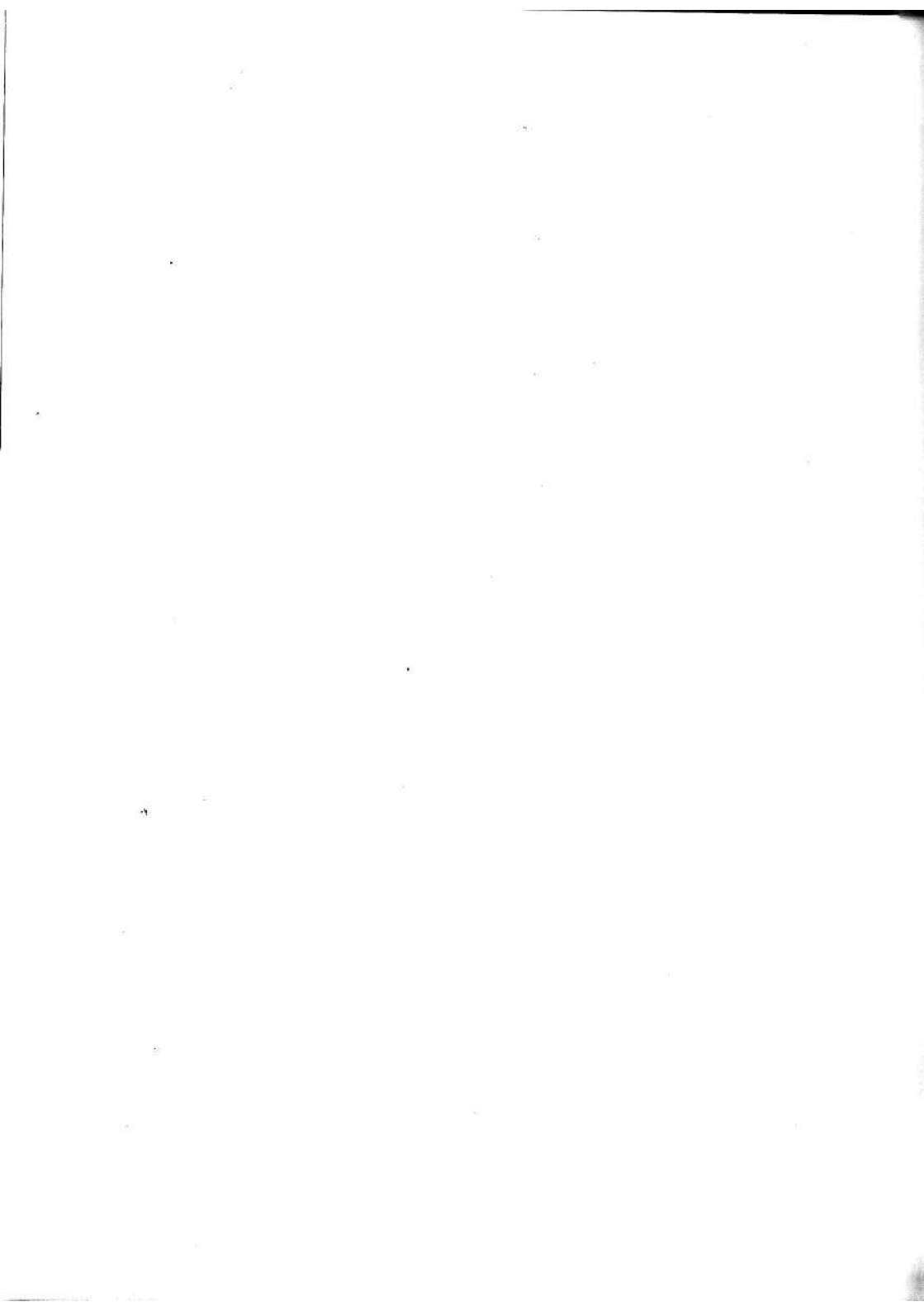
Car c'est lui qui, assurant la centralisation des initiatives de tous, a pu organiser la poursuite de l'action.

Aussitôt, la Commission Agences téléphone aux agences non fermées pour les tenir au courant, un tract appelant celles qui sont en grève à continuer et celles qui n'y sont pas encore à rejoindre la grève. Au Siège, en riposte à l'expulsion, des piquets de grève sont mis en place devant les portes. Ils furent là tous les matins, jusqu'à la reprise.

Ainsi, les Comités de Grève firent en sorte que le mouvement ne soit pas désorganisé par l'intervention policière et ne tourne pas à la confusion.

La semaine qui suit l'expulsion va d'ailleurs voir la grève s'amplifier puisque la présence des flics a incité certains services à se joindre à la grève tandis que d'autres, las des journées d'action proposées par la C.G.T., vont se mettre, à leur tour, en grève illimitée.

La volonté de vaincre est toujours aussi forte. La confiance dans la victoire se renforce d'autant que les Directions des banques privées cèdent les unes après les autres à leur personnel, des revendications équivalentes à celles des grévistes du Crédit Lyonnais et parfois même supérieures.



APRES CINQ SEMAINES DE GREVE, LA DIRECTION LACHE
DU LEST

=====

L'A.P.B. ouvre, à son tour, de nouvelles négociations. Elle propose :

- une prime de 125 Francs au 1er avril ;
- une prime de 125 Francs au 1er juillet ;

toutes deux considérées comme des avances sur des augmentations éventuelles au titre du rattrapage, ou de la progression du pouvoir d'achat.

Propositions dérisoires et inacceptables mais qui sont perçues par les grévistes comme un recul des banquiers qui commencent à s'inquiéter devant cette grève qui ne veut pas finir.

Hugues de Fontanges, Délégué Général Adjoint de l'A.P.B. confie au journal l'Express: "A brève échéance, la grève pourrait entraîner la paralysie totale des circuits financiers. Car elle bloque les mouvements de capitaux entre les différents établissements qui sont passés de 3.185 milliards de francs en 1966 à 12.817 milliards en 1972."

Quant à la C.G.T., elle ne reste pas inactive. Elle tente à Saint-Martin d'organiser un vote pour la reprise alors que rien n'a été obtenu.

Elle en est d'ailleurs pour ses frais. Ne réunissant que 150 personnes dont des grévistes venus en observateurs, elle renonce alors à faire un vote .

Elle va réitérer sa manoeuvre au Siège et puis de nouveau à Saint-Martin, sans plus de succès.

A ce stade de la grève, deux problèmes vont être abondamment discutés dans les Assemblées Générales et les Comités de Grève :

-- Fallait-il organiser des collectes ?

-- Ne fallait-il pas craindre que certaines Fédérations Syndicales signent un compromis qui ne nous satisferait pas ?

L'organisation des collectes semblait contradictoire avec une des revendications : le paiement des jours de grève. Les grévistes vont adopter la position suivante : nous ne renonçons pas à cette revendication mais nous organiserons des collectes sans toucher à l'argent récolté. Si nous obtenons satisfaction, l'argent servira à soutenir les travailleurs d'autres entreprises en lutte, si les jours de grève ne sont pas payés intégralement, l'argent sera alors réparti. En attendant, durant la grève, une Commission de solidarité est créée et des fonds provenant des collectes distribués à ceux qui se trouvent dans une situation difficile.

Quant au second problème, le risque de lâchage de certaines Fédérations Syndicales et la possibilité pour le Comité de Grève de continuer la grève malgré tout, il était né de l'inquiétude et de la méfiance du personnel à l'égard de responsables syndicaux qu'il ne connaissait pas et qui négociaient en son nom.

Pour les anciens, le souvenir de la grève de Juillet 1957 était encore vivace, et les plus jeunes avaient appris comment les Fédérations avaient, en signant un accord avec les banquiers pendant un week-end, cassé une grève de trois semaines encore riche de possibilités et cela juste à la veille de l'échéance bancaire.

Les grévistes de 1974 ne voulaient pas à leur tour avoir à reprendre le travail les poings serrés et la rage au coeur.

Mais cette fois, si les Fédérations devaient lâcher le mouvement, les grévistes ne seraient pas sans recours comme en 1957. Car en créant les Comités de Grève, ils s'étaient donnés une organisation capable de prendre la relève des directions syndicales défailtantes. Auraient-ils eu, à ce moment là, l'autorité nécessaire sur l'ensemble des grévistes pour assurer seuls le rôle de direction? En tout cas, cette possibilité existait et on ne pourrait cette fois, refaire le coup de 1957.

La grève allait entrer dans sa septième semaine.

Le vendredi, le Comité de Grève invitait le personnel à se méfier des informations que la radio et la presse pourraient diffuser pendant le week-end et à ne pas croire les appels à la reprise qui pourraient être diffusés par ces canaux.

Cette septième semaine de grève débuta par une manifestation organisée par les Comités de Grève et soutenue par F.O., la C.F.D.T. et le S.N.B. La C.G.T., prévenue en fin d'après-midi le vendredi, donna son accord au dernier moment, acceptant de promener sa banderole derrière celle du Comité de Grève.

La manifestation avait pour but de protester contre la présence quotidienne des flics aux abords du Crédit Lyonnais et leur intervention à trois reprises contre des piquets de grève.

Cette manifestation, enthousiaste et dynamique, avait de quoi démoraliser les banquiers qui, après plus de quarante jours, guettaient sans doute des signes de lassitude chez les grévistes.

Les Comités de Grève vont consacrer la semaine à la mise sur pied des collectes de solidarité ainsi qu'à l'organisation d'un gala de soutien au "Bataclan".

De son côté, la Commission Agences va continuer d'organiser, chaque jour, une nouvelle occupation d'agence. Le nombre de volontaires devint même si important et la technique si bien rodée que certains jours, plusieurs agences furent occupées simultanément.

Le jeudi eut lieu la manifestation nationale interbanques, organisée par les Fédérations Syndicales. Le temps, une fois de plus, avait décidé d'être aussi pourri que les banquiers, mais la pluie n'empêcha pas des dizaines de milliers de manifestants d'être présents, venus des quatre coins de France.

Les Comités de Grève regroupèrent un millier de personnes derrière une immense banderole, précédée de nombreux drapeaux rouges.

L'ardeur des manifestants dans cette partie du défilé qui, entre les slogans et les chants, ne laissaient aucun temps mort, l'ordre et la discipline qui y régnaient furent remarqués par les au-

tres manifestants et particulièrement, par ceux de province.

Il y fut vendu un millier de recueils de chansons de la grève que les Comités de Grève avaient édités.

Ainsi, Saint-Géours et Bloch-Lainé pourraient dorénavant se rendre à Marseille, à Lille ou à Tours sans craindre d'être dépaysés : ils seraient conspués sur les mêmes refrains qu'à Paris !

Arrivés devant le Palais Royal, aucun rassemblement, aucune prise de parole n'étaient prévus par les Fédérations, organisatrices du défilé.

Par contre, lorsque le cortège du Crédit Lyonnais arriva, un représentant de la C.F.D.T. du Crédit Lyonnais puis Arlette Laguiller au nom des Comités de Grève prirent la parole pour souligner le succès de la manifestation, et appeler les grévistes à tenir bon, car la grève était sur le point de l'emporter.

Du côté des banquiers, la morgue et la superbe n'étaient plus de mise. Les premiers temps, ils avaient minimisé la grève, affectant de croire que ce n'était qu'un mauvais moment à passer. Aujourd'hui, ils ne cachaient même plus aux syndicalistes chargés de négocier qu'ils avaient hâte que cela finisse. Après plusieurs réunions, tant au niveau de l'A.P.B. qu'au niveau de la Direction du Crédit Lyonnais, les employés abordèrent le week-end avec le sentiment de tenir le bon bout puisque les banquiers en étaient à leur proposer :

- une prime de 125 Francs sous forme d'avance ;
- une prime de 175 Francs au 1er Juillet ;
- 10 points d'augmentation ;
- le paiement de 38 % des heures de grève.

Le gala au "Bataclan" eut lieu dans une chaude ambiance et devant un public nombreux.

Nous avons d'ailleurs vu un peu petit et pour compenser, le Comité de Grève avait retenu le principe d'un second gala qui devait se tenir sous le chapiteau "Galaxy".

Ce sera la tâche du Comité de Grève d'assurer en une semaine le succès de cet immense rassemblement et d'en faire une démonstration de force et de solidarité.

En attendant, il y a heureusement le week-end. Pas de piquets de grève à assurer, l'immeuble René-Boulangier occupé, s'éveille, tout doucement, et bien après le soleil !

On a bien le temps avant de partir pour les collectes de boire une tasse de café, d'échanger quelques plaisanteries, de se montrer un article de journal, de discuter.

On discute en toute circonstance, en faisant le ménage, la cuisine, en partant aux collectes, en revenant. On discute de tout, de la grève, bien sûr, de l'attitude des uns ou des autres, de nos chances de succès, mais pas seulement de la grève. Tous les sujets sont bons et trouvent des interlocuteurs passionnés. L'une des caractéristiques de cette grève est l'extraordinaire liberté qui s'y manifeste et la simplicité des rapports qui s'instaurent entre les participants. On n'a pas besoin de se connaître depuis bien longtemps pour se tutoyer, s'offrir un verre et discuter. On est gréviste, on poursuit le même but, c'est la meilleure référence possible.

Des gens qui travaillaient côte à côte parfois depuis des années, se sont découverts, ont appris à se connaître ; et ce n'est pas le moindre des acquis de cette grève !

Le week-end permet la projection de films tels "Avoir vingt ans dans les Aurès", "Viva Zapatta", "Coup pour coup" et bien d'autres.

Comme les occupants sont moins nombreux le samedi et le dimanche, les repas peuvent être améliorés, que ce soit pour l'anniversaire d'une camarade ou même sans autre raison que... les grévistes aiment bien le couscous et, de toute façon, ne vivent pas seulement de pain...!

Le lundi 1er Avril, non seulement le travail ne reprenait pas, mais encore les grévistes se lançaient dans l'organisation d'un gala pour la fin de la semaine, sous le chapiteau "Galaxy" qui peut contenir plusieurs milliers de personnes, et dont le bénéfice devait leur permettre d'accroître leurs moyens matériels de continuer la grève. C'était beaucoup pour les banquiers qui, eux aussi avaient sept semaines de grève dans les coffres-forts !

Dès lundi, d'ailleurs, ils faisaient les propositions suivantes : Deux primes (175 F + 125 F , la seconde imputable en fin d'année sur les augmentations à venir, une prime de 148 F (représentant un rappel de 5 points du 1er Janvier au 1er Juillet). En tout, 448 F qui seraient versés à la reprise du travail.

Quand aux 20 points (80 Francs), ils seraient acquis effectivement au 1er Juillet, 5 points étant accordés au 1er Avril.

Le paiement des heures de grève était assuré à 64 %.

Sur les autres revendications (effectifs, conditions de travail, sécurité dans les agences, poids de postes, etc...), le protocole proposé par la Direction ne contenait aucun engagement si ce n'est celui... d'en discuter dès maintenant pour certains et en Juin pour d'autres.

Les frais de garde d'enfants aux mères grévistes devaient être payés.

En une journée, la Direction avait donc cédé considérablement de terrain. Mais le travail ne reprenait toujours pas. Bien au contraire puisque le mardi matin, les Assemblées Générales décidaient de continuer la grève.

La C.G.T. va alors se distinguer en réclamant des négociations à n'importe quel prix. Elle explique sa position dans un tract qui mérite de passer à la postérité pour l'édification des générations à venir :

"Comment reculent-ils (les banquiers) ? Eh bien ! de toute évidence comme ils ne viennent pas discuter avec nous dans la rue, c'est à chaque négociation qu'ils jettent à regret un peu de lest à chaque fois. Et puisqu'ils ne lâchent que très peu à la fois, il nous faut sans relâcher notre pression multiplier les séances de négociations. Quand il se passe une semaine ou trois jours sans qu'on les rencontre, c'est une semaine ou trois jours pendant lesquels ils ne disent rien, n'annoncent rien et ne lâchent pas un centimètre de terrain.

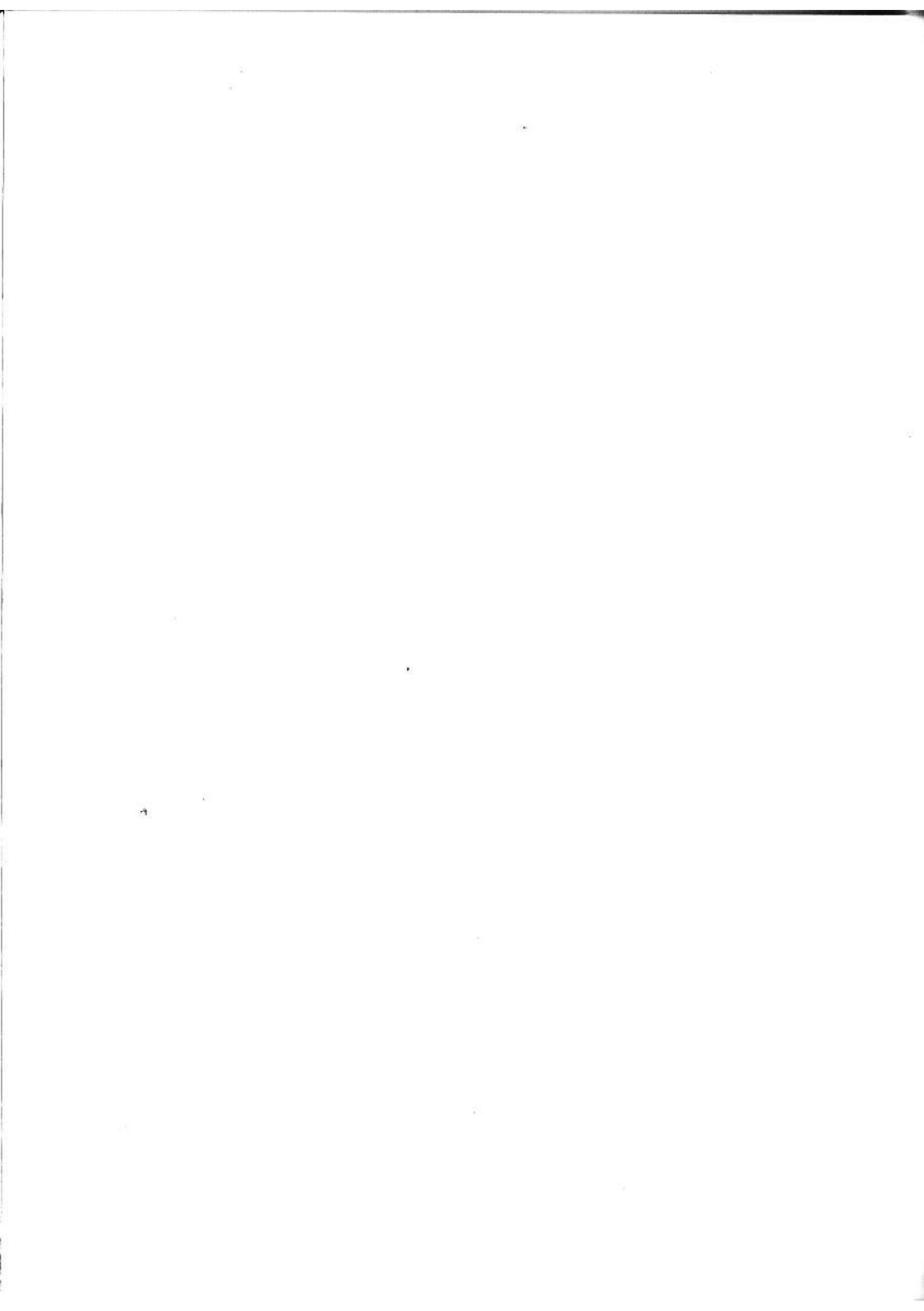
"Alors nous, CGT, nous ne quitterons plus la salle de conférence qu'après avoir obtenu à chaque fois un nouveau rendez-vous."

Les grévistes, eux, ne s'en laissent pas compter. Ils décident de maintenir en préalable aux discussions, que soit accordée la prime de 400 Francs, les 20 points pour tous, les deux jours de congés, le paiement intégral des jours de grève.

Ce préalable n'est pas chose nouvelle. Les grévistes se méfient particulièrement, et à juste titre de la C.G.T. qui participe aux négociations plus activement qu'à la grève. Ils craignent que les revendications qui leur tiennent le plus à coeur soient escamotées et noyées dans des discussions moins essentielles.

Leurs craintes ne sont pas vaines, car bien avant les négociations du 1er Avril, à une Assemblée Générale qui discutait du maintien du préalable, la C.G.T. s'y était opposé, en déclarant qu'elle ne voyait pas pourquoi on n'irait pas discuter dès maintenant avec la Direction de l'élargissement de la prime vestimentaire à tout le personnel d'agences...

Et tant qu'ils le purent, les grévistes ont maintenu le principe du préalable. Ce principe fut réaffirmé avec force le 4 Avril au cours d'une Assemblée Générale par 800 voix contre 200 à la C.G.T. et au S.N.B. (elle commençait à prendre son virage) qui défendaient la position contraire.



UNE SEMAINE CHAUDE

Le gala qui se tint sous le chapiteau "Galaxy" fut un incontestable succès. Des milliers de travailleurs et de jeunes vinrent manifester leur solidarité avec les employés du Crédit Lyonnais et passer un bon moment avec les Tri Yann, Béranger, Moustaki et bien d'autres.

Cependant, l'après-midi de ce vendredi, le piquet de grève est agressé brutalement par cinq "agents de sécurité" aux allures de catcheurs et aux mines accueillantes comme des portes d'usine.

Ce n'était pas un accident : le commando agissait sur ordres, a attaqué puis s'est retiré à un signal. La direction d'ailleurs, cherche à peine à nier sa responsabilité dans cette affaire. Elle reconnaît avoir embauché du personnel de sécurité supplémentaire. Ce n'est là qu'une tentative d'intimidation, bien sûr, mais elle laisse augurer que la semaine suivante serait chaude. Et la neuvième semaine de grève sera effectivement chaude !

Tout le week-end, à tous les flashes d'information, la radio annonce qu'un accord est conclu dans les banques et que le travail doit reprendre.

Tous les postes, sans exception, répètent inlassablement les appels à la reprise lancés par la

C.G.T. et le S.N.B. Europe I va bien diffuser, une fois, un communiqué du Comité de Grève, mais l'exploit ne fut pas renouvelé.

Aussi, il y a beaucoup de monde venu aux nouvelles le lundi, aux portes des immeubles Ménars. Des fenêtres du C.C.E., les syndicats s'adressent aux employés.

La C.G.T. tente d'appeler le personnel à la reprise du travail en qualifiant les résultats des négociations de "grande victoire", mais son représentant a du mal à se faire entendre : ses moindres paroles sont couvertes par les cris de "vendus", "salauds", "au suivant", que lancent les employés. Le S.N.B. est accueilli par des quolibets : "il a tourné sa veste". Seuls F.O. et la C.F.D.T., partisans de la continuation de la grève, sont écoutés et applaudis.

Puis dans la matinée se tient une assemblée pour décider de la reprise ou de la continuation de la grève.

Treize cents personnes y assistent et après discussion votent la poursuite de la grève. 28 seulement votent contre.

Pendant ce temps, la C.G.T. réunit une assemblée de... 91 personnes parmi lesquelles de nombreux non-grévistes. Elle fait voter sans mal... la reprise !

Mardi, l'immeuble René-Boulangier est "libéré" par la police. Là encore, la direction annonce qu'elle va faire procéder à un "nettoyage moral". Le même jour, les portes des immeubles Ménars-Richelieu sont déclarées ouvertes par la direction, mais des

piquets de grève en interdisant l'accès. Il n'y a de toute façon pas beaucoup de candidats à la reprise.

Les plus virulents restent les délégués C.G.T.. L'un d'eux tente de regrouper des employés à une porte et les incite à forcer le piquet. Il n'y parvient pas, mais pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sur l'attitude de son organisation, il va tenter seul de franchir le piquet. Et toute la matinée, les délégués C.G.T. vont passer dans les groupes qui se forment dans la rue, propageant de fausses nouvelles ("les autres banques ont repris, la province nous lâche...") et des calomnies ("les gauchistes s'opposent à la reprise pour préparer la campagne électorale d'Arlette").

Ils réunissent même une partie du personnel de quelques services et réussissent à faire voter la reprise. Que ces réunions soient minoritaires, qu'elles regroupent grévistes et non-grévistes leur importe peu. Leur seul but était de se prévaloir du vote en faveur de la reprise de tel service et de semer la démoralisation. La grande presse de son côté, n'est pas inactive et rivalise dans le mensonge. L'HUMANITE du 10 avril a même ce titre génial : "Banques, ça continue à reprendre" !

LE MONDE, lui, parle de "Mouvement de Grève en voie de résorption", de "reprise quasi-générale", mais reconnaît deux jours plus tard que "la grève d'une partie du personnel perturbe encore l'activité des services centraux".

Le travail est bien partagé ! A la C.G.T. et à la presse revient le mensonge et la démoralisation, il ne manque que les flics.

Ils sont là dès le mercredi matin et reviennent jeudi et vendredi pour disperser les piquets.

Si mercredi la C.G.T. s'est sentie obligée d'appeler le personnel à ne pas reprendre sous la protection de la police, elle n'a même pas ces scrupules les autres jours et on peut voir les délégués cégétistes, toute honte bue, rentrer au travail entre deux rangées de flics et sous les insultes des grévistes. Mais même là, la reprise n'est pas effective et la direction, pressée de voir le travail reprendre, annonce que les quatre derniers jours de grève seront payés si nous reprenons le travail mardi.

Cependant, deux cents personnes rentrent au travail ces jours-là.

Des cadres, bien sûr, mais aussi des employés qui comme nous, depuis aussi longtemps que nous, faisaient la grève. Le travail de la C.G.T. avait porté ses fruits vis-à-vis d'eux. Ces camarades ne croyaient plus à la possibilité d'arracher à la direction le paiement intégral des jours de grève et des engagements sur les autres revendications.

Cela nécessitait de rediscuter le problème de la continuation de la grève.

Une Assemblée Générale est organisée par le Comité de Grève, F.O. et la C.F.D.T., vendredi 12 avril.

Alors que l'assemblée de lundi regroupait treize cents personnes, celle de vendredi en réunit un peu moins de sept cents.

Et si l'enthousiasme est toujours là, la désaffection d'un certain nombre de grévistes prouve que

le mouvement est en train de s'émietter et que les efforts conjugués des syndicats S.N.B., C.G.T. et de la Direction Générale qui, toute la semaine, avait envoyé ses flics briser les piquets de grève, ainsi que la campagne de presse et de la radio, ont entraîné certains services ou agences à reprendre le travail dans la semaine.

Arlette Laguiller, qui ouvre l'assemblée, fait donc l'analyse de la situation, expliquant que bien que le travail reprenne à la B.N.P. et à la Société Générale, nous pouvons encore faire céder la Direction du Crédit Lyonnais puisque nous sommes encore 2 à 3 000 en grève. Mais il faut que la continuation de la grève soit votée à une majorité large. Car sinon la grève risque de s'effriter, et les grévistes de reprendre service par service, agence par agence.

Après que chacun se soit exprimé, comme dans toutes les réunions au cours de la grève, un vote s'est déroulé, donnant une majorité de deux tiers pour la reprise. Un deuxième vote suit, pour fixer la date de la reprise.

La direction tenait à ce que la reprise se fasse mardi. Et bien, justement, pour affirmer une nouvelle fois qu'ils étaient maîtres de leur grève, qu'ils la dirigeaient effectivement, qu'ils ne reprenaient pas le travail comme des vaincus mais la tête haute, les grévistes décidèrent de reprendre mercredi 17 avril.

Et ce n'est pas une reprise comme les autres !

Dans telle agence, les grévistes se retrouvent d'abord, tous ensemble au café et décident d'y revenir plusieurs fois dans la journée pour faire le point et discuter des revendications en suspens.

Au Siège, la rentrée se fait en chantant par la grande porte du boulevard des Italiens.

A René-Boulanger, le travail reprend bien à 8 heures 30, mais s'arrête à dix heures car une réunion annoncée de bouche à oreille regroupe deux cents personnes. D'ailleurs, les grévistes décident, et obtiennent de la direction, une heure d'information sur le temps de travail.

A Levallois, la reprise se fait banderole du Comité de Grève et drapeau rouge en tête.

Le Crédit Lyonnais, une "autre façon d'être une banque". Lorsque les services de publicité ont imaginé ce slogan, ils ne pensaient sans doute pas à ce qui allait se passer durant ces jours de mars et avril 1974 quand des milliers de grévistes montrèrent à Bloch-Lafné et à Saint-Geours une "autre façon d'être un employé de banque" !

EN GUISE DE PREMIER BILAN

Aujourd'hui, plus d'un mois après la reprise, la direction en est encore à chiffrer ses pertes.

La quasi-totalité des services travaillent avec un retard d'un ou deux mois. Des millions de chèques émis en mars ou en avril ne sont pas encore passés. La paye du personnel qui aurait dû être versée fin avril ne le sera que fin mai alors que la paye du Crédit Lyonnais était considérée comme un modèle et était la fierté de la direction.

Pour le personnel, tout n'a pas été obtenu.

Nous réclamions une prime de 400 francs, nous avons eu 448 francs dont 125 récupérables en décembre (si nous nous laissons faire).

Nous réclamions 20 points (80 francs) au 1er janvier, nous les aurons au 1er juillet.

Nous voulions 2 jours de congé supplémentaires, nous en avons eu 1 pour tous, 2 pour ceux qui n'atteignaient pas le plafond des congés.

Nous réclamions le paiement intégral des jours de grève, ils seront payés à 64 %. Les retenues seront étalées jusqu'en octobre (la direction a envisagé, mais sans rien promettre, d'arrêter les retenues en juillet).

De plus, le salaire minimum garanti sera augmenté de façon conséquente, le plafond de la prime d'ancienneté sera relevé, les retraités verront leur pension relevée.

Si tout n'a pas été obtenu, les résultats sur le plan salarial ne sont pas négligeables. Loin de là. Et en tout cas, ils n'auraient jamais été acquis sans la grève. Sur ce plan, il faut ajouter également à l'actif de la grève le résultat des négociations sur les transferts collectifs qui ont eu lieu en avril et en mai. En effet, le personnel de Saint-Martin-René-Boullanger qui doit être transféré à Levallois touchera une prime de 500 francs, bénéficiera de jours de congés et d'avantages divers. Le personnel de La Défense et de Levallois qui a été transféré ou qui le sera bénéficiera, aussi, d'une partie de ces mesures.

Mais l'acquis de la grève, le plus important peut-être, ne se chiffre pas.

Les employés d'agences isolés, éloignés de l'activité syndicale ont pris conscience de leur force dès lors qu'ils nouaient des contacts entre eux.

C'est pourquoi la Commission Agences du Comité de Grève continue à fonctionner après la grève. Et le personnel d'agence se tient prêt à se battre à nouveau lorsque s'ouvriront en juin les discussions sur leurs problèmes.

Le Comité de Grève a continué à se réunir.

Après s'être assuré que la reprise se passait bien, qu'aucune sanction ou brimade n'était prise contre les grévistes, son rôle principal est la répartition des fonds provenant des collectes et des ga-

las -- 12 millions anciens (dont un million provenant de la Banque Jordaan où le personnel a obtenu satisfaction avant nous et sans retenues de salaire).

Tous les grévistes actifs sont conscients du rôle dans la direction de la lutte assumé par le Comité de Grève qui a permis la coordination du Siège, des annexes et des agences. Ils sont conscients que c'est l'existence de ces Comités de Grève qui a contraint les organisations syndicales à aller bien au-delà de ce qu'elles étaient prêtes à faire.

Dans cette grève, les employés du Crédit Lyonnais auront appris beaucoup. Non seulement à faire sauter les barrières artificielles entre services et agences, entre employés et gradés, mais aussi et surtout à prendre conscience de leur force et de leur capacité à diriger eux-mêmes leurs luttes dès lors qu'ils y sont décidés et que la démocratie la plus large peut régner.

La grève du Crédit Lyonnais a été une grève où la fraternité, la démocratie, l'esprit de responsabilité ont régné en maîtres. Une grève victorieuse !